

# Le Bon Sens Pour Pénestin



## Engagements Valeurs

### MUNICIPALES 2020

*Donnez un sens à votre vote*



**P**our notre commune, nous avons choisi de construire et de développer autrement, aujourd'hui et demain et encore demain pour les générations futures.

A Pénestin l'agriculture a besoin d'une nature diversifiée et protégée.

Les mytiliculteurs vivent de ce milieu naturel entre terre et mer. L'artisanat, le commerce et le tourisme dépendent directement de cette richesse paysagère.

Pour développer durablement ces activités économiques, nous avons la conviction qu'un environnement de qualité est notre allié.

Le Bien Commun est notre lien. A nous tous de le définir pour le respecter.

*Dominique Boccarossa*

---

Réunions publiques - Salle des Fêtes (derrière la poste)

Les samedis à 18 h

22 février - 29 février - 7 mars - 14 mars

# Le Bon Sens pour Pénestin



## Nos engagements, nos valeurs

*Nous vous proposons de développer Pénestin autrement dès maintenant pour nous et les générations futures...*

### Information et transparence

> Le **Conseil Municipal** deviendra une vraie assemblée délibérante. Les observations des citoyens présents au Conseil Municipal figureront sur le Procès Verbal. Les délibérations seront enregistrées et accessibles à tous les citoyens.

> Tous les **permis de construire** délivrés par la commune, refusés ou acceptés, seront dans le bulletin municipal et sur le site de la mairie.

> Afin de protéger les élus(es) et leurs conjoints contre d'éventuelles rumeurs et suspicions, surtout au moment de la révision du Plan Local d'Urbanisme, **toutes leurs propriétés non bâties situées sur la commune de Pénestin seront déclarées** et affichées en mairie.

> Une page dans le bulletin municipal sera consacrée **aux associations, aux entreprises et à tous les habitants** afin qu'ils puissent communiquer leurs observations. Les élus comme les habitants pourront répondre selon leurs connaissances ou leurs engagements. **Les questions et réponses** seront également publiées par thème sur le site internet de la mairie.

### Participation citoyenne

> Mise en place de **commissions citoyennes** en fonction des projets. Elles auront à réfléchir sur leur opportunité et leur mise en œuvre. **Avec tous les élus et non élus** qui désirent s'impliquer dans la vie communale, nous développerons une **participation citoyenne** adaptée aux multiples visages de notre commune.

> Nous mettrons en place une **commission indépendante** composée de citoyens non élus, afin de représenter les intérêts de la nature et des générations futures. Cette commission s'assurera de l'adéquation des projets de la commune et de la communauté d'agglomération Cap Atlantique. Les membres de cette commission extra-municipale seront issus d'un large panel représentatif de la population pénestinoise.

### Développement raisonné Social

> **L'économie** est un instrument au service du développement humain. Nous respecterons le potentiel d'investissement en fonction de l'endettement existant.

> Dès la première année, une fois par mois, pendant 6 mois minimum, nous allons proposer des Assemblées citoyennes sur **l'aménagement du bourg et de sa périphérie**, du centre jusqu'à la Mine d'Or d'un côté et jusqu'au Haut-Pénestin de l'autre. Le marché permanent et celui de la haute saison estivale comme l'espace anciennement Océan seront parmi les thématiques intégrées à l'aménagement.

Les entrées du bourg par les départementales d'Assérac et de Camoël seront également étudiées. La qualité architecturale des deux entrées est primordiale pour l'image de Pénestin et ses commerces. Nous voulons que Pénestin ressemble à un village et non pas à toutes les entrées de villes sans identité.

> Les propositions des assemblées citoyennes seront analysées puis chiffrées par un bureau d'études. Un référendum complètera la validation du projet.

> Nous lancerons dès la première année une étude de faisabilité pour **deux pistes cyclables**, en site propre, le long des voies : la première de la Mine d'Or au centre-bourg, la seconde du Haut-Pénestin au centre-bourg.

Une circulation sécurisée facilitera ainsi au quotidien l'accès du bourg aux deux roues et profitera aux commerces de proximité. Un parcours vélo du bourg à Tréhiguier sera également étudié.

> Afin de faciliter l'accès aux **transports sur Vannes**, nous proposerons l'inscription sur une plate-forme internet de mise en relation ce qui permettra l'organisation de transports partagés.

> **L'installation des jeunes ménages** est une priorité politique pour que notre commune puisse se projeter dans l'avenir.

Des terrains à vendre situés dans l'enveloppe urbaine et à la périphérie du bourg seront achetés afin d'en garantir l'accès aux jeunes ménages et/ou de proposer une offre locative permanente.

> **Pour les personnes âgées**, nous allons privilégier le maintien à domicile tout en réfléchissant aux besoins et demandes de chacun (offre locative ou résidentielle). A moyen terme, la rénovation et la modernisation de l'actuel et unique lieu de vie (EHPAD) est également à prendre en compte.

Dans l'immédiat, nous développerons une permanence qui réunira les aides déjà existantes.

La création d'un poste d'agent de convivialité au niveau municipal devrait permettre de maintenir un lien.

> Nous soutiendrons toutes les **activités associatives** (sport, culture, nature et mytiliculture, environnement...) et favoriserons leur développement.

> Nous proposerons aux Pénestinois une **démarche de réemploi et/ou de valorisation des objets jetés** mais réutilisables.

> **Avec la création d'une cantine bio**, nous faisons le double choix de la qualité alimentaire pour nos enfants et de l'appui à l'économie locale. Le bâtiment actuel où se trouve la cuisine, le réfectoire, les vestiaires, les sanitaires, ne sont plus aux normes, tout comme le mobilier. Les conditions de repos et de détente pendant l'heure du repas ne sont pas respectées.

Le coût d'une réhabilitation est supérieur à celui d'une construction neuve. Dès la première année, nous réaliserons donc une étude de faisabilité. Par la suite, un poste de cuisinier sera créé.

> **En travaillant avec le local**, nous permettons à nos agriculteurs de proximité de produire bio en leur garantissant un revenu régulier avec un volume de production et des prix satisfaisants.

## Environnement Urbanisme

L'attractivité du territoire communal passe par la qualité de ses espaces naturels entre terre et mer. Le développement durable vise la limitation de l'impact des activités humaines sur l'environnement naturel, mais aussi urbain.

> Nous allons privilégier le **potentiel constructible** à l'intérieur des enveloppes urbaines tel que le **Scot de 2018** les a en partie définies. L'extension urbaine ne sera admise qu'après avoir démontré l'insuffisance de ce potentiel.

> Durant les deux premières années du mandat, nous proposerons une étude environnementale du territoire communal. Avec l'aide de scientifiques et la participation de tous les Pénestinois, nous réaliserons une carte précise de toutes les richesses faunistiques et floristiques de la commune. Cet **Atlas de la biodiversité communale** est un travail préalable mais indispensable pour toutes les démarches d'aménagement et de gestion du territoire.

Tous les habitants seront donc informés de la richesse naturelle qui les entoure et seront plus à même de comprendre les enjeux environnementaux lors de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Les enfants de la commune bénéficieront aussi de ce travail collectif. Les écoles pourront proposer un accompagnement pédagogique sous forme de livret.

> Parallèlement à ce travail collectif, nous procéderons à la **rénovation du bocage** pénestinois pour maintenir et enrichir la biodiversité. Par la suite nous installerons un rucher à la périphérie du bourg pour que les enfants des écoles puissent acquérir une connaissance du vivant.

> Un **jardin potager** pour les écoles et des jardins partagés pour les habitants compléteront cette expérience.

> Tous les **produits phytosanitaires dangereux** pour l'humain et la biodiversité seront interdits sur le site, et par la suite sur tous les bassins versants de la commune. C'est une des mesures indispensables pour **pérenniser l'activité mytilicole**.

> Le **PLU** sera conforme aux grandes orientations du Scot de Cap Atlantique. Nous respecterons et ferons respecter la loi Littoral, la loi Alur et la loi Elan qui définissent les limites de l'urbanisation en milieu rural et sur les communes littorales. Nous préserverons et mobiliserons le foncier agricole existant.

> Le projet de la zone d'activités **Loscolo** prévue sur une emprise de 12 hectares d'espace naturel a été décidé sans qu'aucune alternative n'ait été étudiée. Depuis 20 ans aucune mise à jour n'a été proposée. L'équipe municipale actuelle a confié ce projet à Cap Atlantique sans que son coût pour la commune ait été établi. Il risque d'impacter fortement le budget communal et de réduire d'autant les projets importants pour l'avenir. L'arrivée de nouveaux élus à Cap Atlantique et à la mairie de Pénestin justifie d'envisager la mise en place d'un moratoire et la tenue d'une table ronde immédiatement après les Municipales avec tous les intéressés.

> A Tréguier, le port et les habitations proches des parkings sont dans une zone de submersion marine. Les fortes précipitations augmentent ce risque. Nous devons impérativement, pour les années à venir, réfléchir à la protection de l'habitat. Cap Atlantique prévoit déjà d'investir pour des villes comme Batz ou le Croisic. Nous serons donc présents pour exiger des études et des solutions sur notre commune.

> En 2025 la Communauté d'Agglomération, Cap Atlantique, réalisera une **piste cyclable** en site propre sur la départementale de Pont-Mahé au bourg de Pénestin. Une belle entreprise qui permettra aux habitants et aux estivants d'accéder au bourg de Pénestin en toute sécurité et à vélo. C'est une opportunité pour réaliser des passages pour la faune qui, aujourd'hui, est victime de la circulation automobile.

## Culture

> Actuellement, plusieurs associations existent : peinture, écriture, théâtre, etc. Nous allons créer ou aménager un ou **des espaces entièrement dédiés aux activités culturelles** comme cela existe déjà pour le sport.

> **L'offre culturelle des départements bretons, de Loire Atlantique, de Guérande** et des communes limitrophes sera proposée toute l'année aux Pénestinois en fonction des opportunités et des demandes.

> Pour maintenir une activité économique en dehors de la saison estivale, nous organiserons **des festivals** de mars à juin dans le bourg de Pénestin et à Tréguier.

### Les fonctions envisagées au sein du Conseil municipal

*Chaque poste est au minimum assuré par deux ou trois colistiers. Toutes leurs décisions seront ainsi discutées avant d'être présentées à tous les membres du Conseil municipal.*

Par ordre alphabétique :

- **Bernard Frédéric**  
Mytiliculture - Environnement - Urbanisme
- **Boccarossa Dominique**  
Maire en charge des projets
- **Boeffard André**  
Agriculture - Environnement - Urbanisme
- **Bonavoit Jean-Marc**  
Circuits courts - Energies - Recyclage  
Cantine Bio
- **Brunet Marie-Françoise**  
Social - Handicap
- **Delalande Yvonne**  
Liens associatifs - Animations - Transport
- **Fouque-Sadyn Nicole**  
Tourisme - Commerces - Sécurité
- **Ganne Alain**  
Sport - Culture - Participation citoyenne
- **Gouret Guy**  
Information - Site Web - Transport
- **Jauny Alain**  
Travaux - Environnement - Patrimoine paysager
- **Le Bot Michelle**  
Social/Santé - Aide à domicile - EHPAD
- **Leparmantier Manon**  
Juridique - Urbanisme - Sécurité
- **Letirand Isabelle**  
Culture - Événementiel - Tourisme
- **Mahé Daniel**  
Information - Participation citoyenne
- **Meurisse Alain**  
Social/Santé - Aide à domicile - EHPAD
- **Peneau-Mirassou Armelle**  
Economie - Commerces - Finances
- **Rio Sophie**  
Agriculture - Patrimoine paysager
- **Roussel Patricia**  
Circuits courts - Commerces de proximité
- **Vaesken Stephane**  
Finances - Scolarité - Jeunesse

# Le Bon Sens pour Pénestin

Issue de divers secteurs d'activités (juridique, mytiliculture, enseignement, agriculture, commerce, artisanat, social, médical, culturel...), cette nouvelle liste conduite par Dominique Boccarossa secondé par Frédéric Bernard est constituée d'une équipe expérimentée prête à s'investir pour agir avec vous.

Aujourd'hui, nous nous engageons pour préserver, protéger, développer durablement et sereinement Pénestin.

Alain GANNE



Ingénieur du son

André BOEFFARD



Agriculteur - Eleveur

Manon LEPARMANTIER



Avocate

Daniel MAHE



Informaticien

Dominique BOCCAROSSA et

Frédéric BERNARD



Cinéaste réalisateur /  
Collaborateur d'architecte

Mytiliculteur

Yvonne DELALANDE



Ouvrière spécialisée

Alain JAUNY



Artisan Entreprise  
de menuiserie

Michelle LE BOT



Assistante sociale

Marie Françoise BRUNET



Infirmière

Sophie RIO



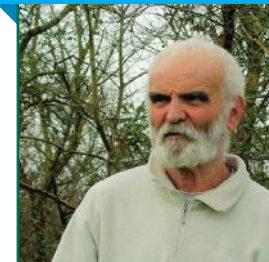
Ouvrière agricole

Alain MEURISSE



Médecin généraliste

Jean-Marc BONAIVOIR



Boulangier Bio

Patricia ROUSSEL



Commerçante

Armelle PENEAU-MIRASSOU



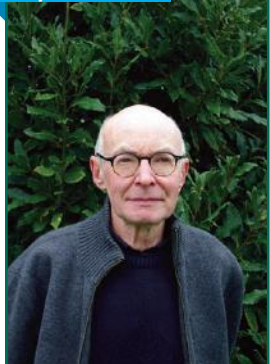
Directrice de production théâtre

Nicole FOUQUE-SADYN



Professeure certifiée  
lettres modernes

Guy GouRET



Ingénieur informatique

Isabelle LETIRAND



Assistante d'exploitation

Stéphane VAESKEN



Proviseur adjoint en lycée

4 réunions publiques pour nous rencontrer, présenter et échanger sur nos projets.

